

Epreuve de Culture Générale

IFSI Tours

Le 17 Mars 2018

La jeunesse, génération sacrifiée ?

La précarité se développe chez les jeunes. Risque-t-elle de pénaliser leur carrière professionnelle à long terme ?

Virginie, 24 ans, diplômée d'un master en ressources humaines cherche son premier emploi. Après quelques semaines, elle trouve un CDD de six mois dans une agence immobilière, un remplacement de congé maternité. Puis plus rien. N'ayant pas assez cotisé pour avoir le droit au chômage, elle touche le RSA et doit recommencer ses recherches. Un travail intensif : « *Je commence vers 9 heures du matin. Je fais le bilan des annonces, je coche ce qui m'intéresse, j'appelle Pôle emploi et/ou l'employeur pour me renseigner sur le poste et j'envoie un CV si le job correspond à mes compétences. Je recommence en début d'après-midi.* » Virginie consacre environ 5 heures par jour à la recherche d'un emploi. « *C'est presque un travail à temps plein* », confie-t-elle. Après plusieurs semaines, elle décroche un autre CDD dans une entreprise du secteur industriel cette fois-ci. Assistante RH pendant trois mois, on lui renouvelle ce contrat, avant de lui confier enfin un CDI. Entre la fin des études et le premier emploi stable, Virginie aura connu une période de trois ans, navigant entre emploi et inactivité, une situation qu'elle n'a pas choisie.

Cette situation, Martine ne l'a pas connue. En 1974, alors âgée de 23 ans, elle a quitté la faculté diplômée d'une licence de mathématiques pour tenter le concours d'entrée chez France Télécom. « *À cette époque, une candidature = un emploi* », explique-t-elle. Elle devient chargée de la communication puis de la qualité du service. Elle gravit

progressivement les échelons, entre trois congés maternité, pour finir chef de son service. À 55 ans, elle bénéficie d'un congé de fin de carrière. À 60 ans, elle part à la retraite. Virginie, pour sa part, peut espérer prendre sa retraite au plus tôt vers 67 ans, à moins qu'elle passe par des périodes de chômage d'ici là...

L'aspiration par le bas ?

Deux générations, deux entrées sur le marché du travail sensiblement différentes. Le monde du travail a évolué depuis un demi-siècle. L'emploi des plus jeunes s'est précarisé. En 2014, selon l'Observatoire des inégalités, 52 % des 15-24 ans actifs occupent un emploi précaire (intérim, CDD, apprentissage). En 1982, ils étaient seulement 17 %. La progression n'est pas aussi marquée pour les autres groupes d'âge : chez les 25-49 ans, l'emploi précaire n'est passé « que » de 3 % à 9 % ; chez les plus de 50 ans, il a progressé de 3 % à 10 %.

Peut-on parler de générations sacrifiées ? Plusieurs travaux accréditent cette thèse. Ceux du sociologue Louis Chauvel montrent que les difficultés rencontrées par les jeunes en début de carrière à cause d'un contexte économique moins favorable influencent leur parcours. Le sociologue explique que les cohortes nées à partir des années 1950 ne pourront plus connaître des conditions professionnelles aussi favorables que celles de leurs aînés. Il s'oppose la théorie de la moyennisation de la société (c'est-à-dire une relative ascension sociale des classes populaires, exerçant dorénavant des professions intermédiaires). Plus récemment, il note surtout une tendance à l'« aspiration vers le bas » d'une partie de la société (déclassement), notamment des plus jeunes . Les jeunes seraient selon lui des générations sacrifiées, alors que s'accroissent leur précarité sur le marché du travail et la dévaluation de leurs diplômes.

Sciences Humaines, Maud Navarre édition février 2017 mensuel 289

QUESTIONS

Question 1: Présentez une synthèse en 15 lignes maximum

Question 2: Analyser 2 données chiffrées que vous choisirez pour leur importance en 20 lignes

Question 3: " Contre l'idée d'une génération sacrifiée : des jeunes qui ont des idées et qui savent innover !"

Vous illustrerez et au besoin nuancerez cette position dans une argumentation structurée et sans revenir sur le texte en 30 lignes.